

Si le message ne s'affiche pas correctement, téléchargez la pièce jointe ou connectez vous sur www.airpl.org.

<p>message d'information</p> <p>pour les populations de Donges</p> <p>communiqué du 24 01 09 7h00</p> <p>de la PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE</p>	
	<p>PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE</p>
	<p>DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT</p>

Air Pays de la Loire a enregistré **hier** une concentration de **326 µg/m³** à **22h** de dioxyde de soufre dans l'air. Le seuil de recommandation/d'information a été dépassé pendant cet épisode.

Actuellement, les concentrations de dioxyde de soufre sont revenues à un niveau faible, inférieur au seuil de recommandation et d'information. Aucune recommandation sanitaire n'est à suivre.

NB : Les concentrations de pollution sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³).

Pour plus d'informations :



Relayez cette information

Résultats actualisés et fiche réflexe disponibles sur www.airpl.org

Contact presse :
Anita Truffet
02 51 85 86 76
anita.truffet@industrie.gouv.fr